

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2343 Société : 195045

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Bachry MESTAFI

Date de naissance :

14.2.1957

Adresse :

Cité Almassira I 43 60 m² H7 002

Tél. 06 61 18 19 89

Total des frais engagés : 584.90 Dhs

Dr. Abdelhak MOUDEN

Médecine Physique- Ostéopathie

119, Bd de Bourgogne, Résidence

Phénicia RDC - Casablanca

Tel. 05 22 29 76 97 - 05 22 27 85 61

Fax : 05 22 20 94 44

INPE : 091113860

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

01.02.2024

Nom et prénom du malade :

BETTI FAITONA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Concer

Le : 11.02.2024

Signature de l'adhérent(s) :

(Signature)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
01.02.2024	K 15 p. 1/2	300,-	

Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
DR. ABDELHAK J. MOUDEN
 Médecine Physique Ostéopathie
 119, Bd de Bourgogne, Résidence
 Phénicia RDC Casablanca
 Tel. 05 22 29 76 97 - 05 22 27 85 61
 Fax : 05 22 20 94 41
 INP : 091113860

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FOUARAT SANTÉ Hay Mohammadi 3 avenue Derb Aqil Casablanca	01.02.2024	196.90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
N-2-24	06/02/2024	1	1	1	1	50 Dhs

BOUHMAM T. E.
 Bc 30 N°15
 Casablanca - Tel. 05 22 20 94 41
 e-mail: bouhmam.t.15@gmail.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

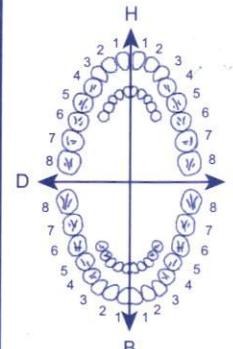
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION

الدكتور عبد الحق مودن

Docteur Abdelhak Moudén

spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier
Membre de la Société Française d'Ostéopathie



119, شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP : 091113860

Casablanca, le :

01/02/2024

Nu setti fulma

58.50

① Hydroxue 5000 ml à mélanger au S.V

51.00

② Coltax - pectik S.V

14.00

1 festim S.M | RHARMACIE FOUARAT SANTE

71.00

Doli France 1000

06

1 CP x 31

LOT : 356948
PER : 06/06/2025

DUPHALAC 10G/15ML
SACHET B20

P.P.V : 71DH40

6 11800001010487

PPV : 14DH00

PER : 10/26

LOT : M3399

14/02/2024

Tél.: 05 22 29 76 97
Fax : 05 22 20 94 44
INPE : 001954857000053

RHARMACIE FOUARAT SANTE
193 avenue Derb Adil
Hay Moham
Casablanca
19000
Tél. : 05 22 29 76 97
Fax : 05 22 20 94 44
INPE : 001954857000053

محلول للحقن
أنابيب من 2 مل 6

LOT 095223
UT AV 10/2023
PPV 51.00 DH

hydroxo 5000

HYDROXOCOBALAMINE BASE

PPV 580H50

EXP 04/2026
LOT 31001 4

الدكتور عبد الحق مودن

Docteur Abdelhak Mouden

spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie



119, شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP : 091113860

Casablanca, le :

21/02/2021

SETTI FAIIMA

Khalid Moudan

300-

Dr. **Abdelhak MOUDEN**
Médecine Physique- Ostéopathie
119, Bd de Bourgogne, Résidence
Phénicia RDC Casablanca
tel. 05 22 29 76 97 - 05 22 27 85 61
Fax : 05 22 20 94 41
INPE : 091113860